

**CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022/2023
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE du 22 Juin 2023**

Présidence : Mme Leblond
Secrétariat : Mme Hamon

Membres présents : Avec voix délibérative : 15

Personnels de direction :

Mme Leblond Marie, Principale
Mme Rouillier Nadège, Adjointe gestionnaire

Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation :

Mme Auzanne Elodie
Mme Le Flecher Isabelle
Mme Quere Lénaïg
Mme Gaignard Angélique
M. Godefroy Alexandre

Personnels administratifs et de service :

Mme Charbonnier Marchais Anne-Lise
M. Berthelot Xavier

Représentants des parents d'élèves :

M. Raynal Olivier
Mme Hamon Cécile
Mme Auroy Sophie

Représentants des élèves :

Mme Menanteau Anaëlle
Mme Hermange Lénaëlle

Personne qualifiée :

Représentantes de la commune :
Mme Samson
Mme Bourigault
Représentant du Conseil Départemental :
M. Chalopin Philippe

Membres invités :

Membres absents excusés :

Mme Decary Anne
Mme Martin Marie-Pierre
Mme Sibille Sophie
Mme Limare Betty
Mme Brizard Anne-Laure

Membres absents :

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h 05.

Mme Hamon est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1. Conseil d'Administration :

- Approbation du Procès-verbal de la séance du 21 Mars 2023

2. Organisation scolaire :

- Répartition de services 2023/2024
- Nouvelle 6^{ème}
- Le PACTE
- Projets 2023/2024
- Contrats des nouveaux assistants d'éducation

3. Affaires financières :

- Bilan d'utilisation du Fonds Social collégien 2022/2023
- Organisation du Fonds social et modalités d'attribution 2023/2024
- Organisation du service de restauration pour 2023/2024
- Bilan des voyages et vote des tarifs participation familles
- Contrats et Conventions

4. Questions diverses

- Message de départ de la Principale
- Rentrée 2023
- Motion des enseignants

I. CONSEIL D'ADMINISTRATION

1) Approbation du PV de la séance du 21 Mars 2023

DELIBERATION N°1

Le conseil d'administration adopte le procès-verbal de la séance du 23 Mars 2023.

Votants : 15

Pour : 15

Abstention : 0

Contre : 0

18h08 - Arrivée de M. Raynal

II. ORGANISATION SCOLAIRE

1) Répartition de services 2023/2024

Mme La Principale présente la structure, les effectifs et la répartition des services pour la rentrée 2023.

DELIBERATION N°2

Le conseil d'administration adopte la répartition des services pour 2023/2024 présentée par le Chef d'établissement sur proposition des équipes pédagogiques.

Votants : 16

Pour : 14

Abstention : 2

Contre : 0

2) Nouvelle 6^{ème}

Présentation de la nouvelle 6^{ème} par Mme Leblond

Mme Hamon pose la question des moyens humains alloués au dispositif SOUAP à laquelle Mme Leblond répond qu'il faut que l'on mobilise les professeurs de l'établissement car il y a peu de volontaires dans les professeurs des écoles de la circonscription.

Ce dispositif implique que les cours pour les 6^{ème} aient lieu tous les mercredis.

Mme Le Flecher demande si le dispositif devoirs faits est obligatoire question à laquelle Mme Leblond répond que oui. Les heures peuvent être dans le service des enseignants ou rémunérées par un 1 part de pacte ou en HSE.

3) Le PACTE

Dotations de 38 parts de pacte

Mme Hamon demande si ce pacte a un caractère obligatoire, Mme Leblond lui répond qu'à l'heure actuelle nous attendons le décret officiel. La signature du pacte se fait sur la base du volontariat.

Intervention de Mme LE FLECHER pour lecture de la motion de refus du PACTE.

4) Projets 2023/2024

Le Pass'culture concernera tous les niveaux à compter de la rentrée de septembre 2023.

18h48 – Arrivée de M. Chalopin

5) Contrats des nouveaux assistants d'éducation

DELIBERATION N°3

Le conseil d'administration donne l'autorisation au Chef d'établissement pour les recrutements sur les postes d'AED à la rentrée 2023.

Votants : 17

Pour : 17

Abstention : 0

Contre : 0

Mme Erard passe en CDI puisqu'elle totalise 6 années dans ses fonctions.

3 AED restent et il faut procéder au recrutement d'une personne à 58% TP.

III. AFFAIRES FINANCIERES

1) Bilan d'utilisation du Fonds Social collégien 2022/2023

Présentation du bilan par Mme ROUILLIER, adjointe-gestionnaire.

2) Organisation du Fonds Social et modalités d'attribution 2023/2024

DELIBERATION N°4

Le conseil d'administration adopte les modalités d'attribution du Fonds Social pour 2023/2024.

Votants : 17

Pour : 17

Abstention : 0

Contre : 0

M. Chalopin indique qu'il existe le service de la Maison France Service sur Baugé avec des agents assermentés pour aider les familles dans leurs démarches informatiques en toute confidentialité.

3) Organisation du service de restauration 2023/2024

DELIBERATION N°5

Le conseil d'administration adopte les modalités d'organisation du service de restauration 2023/2024.

Votants : 17

Pour : 17

Abstention : 0

Contre : 0

4) Bilan des Voyages

a- Amsterdam

DELIBERATION N°6

Le conseil d'administration adopte, au vu du bilan financier du voyage à Amsterdam, le nouveau tarif de participation des familles soit 305€.

Votants : 17

Pour : 17

Abstention : 0

Contre : 0

b- Normandie

DELIBERATION N°7

Le conseil d'administration adopte, au vu du bilan financier du voyage en Normandie, le nouveau tarif de participation des familles soit 140€.

Votants : 17

Pour : 17

Abstention : 0

Contre : 0

c- Echange Espagne/France

Demande de subvention 20€ pour les élèves baugeois à faire auprès de la mairie.

Mme Rouillier indique que le trop perçu des voyages sera rétrocédé aux familles pouvant y prétendre, à condition qu'elles ne soient redevables d'aucune créance auprès de l'établissement et que le versement des sommes se fera à partir du 04 juillet 2023.

5) Contrats et Conventions

DELIBERATION N°8

Le conseil d'administration autorise le Chef d'Etablissement à signer la convention concernant le groupement de commande du lycée Renoir pour le papier.

Votants : 17

Pour : 17

Abstention : 0

Contre : 0

IV. QUESTIONS DIVERSES

1) Message de départ de la Principale

Mme Leblond annonce son départ à la rentrée 2023. Elle prendra la direction d'un collège en Loire-Atlantique. Elle remercie les personnels, les parents et les représentants de la municipalité et du département pour ces 5 années de collaboration fructueuse.

2) Rentrée 2023

Présentation des travaux qui auront lieu pendant l'été et à la rentrée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h31.

Le secrétaire de séance



Yvon HAMON

Le Président

